

## CHAPITRE 2

### 2. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Le schéma de couverture de risques fait référence aux caractéristiques particulières du territoire de la MRC, décrit les municipalités qui la composent et présente les principales activités économiques qui la distinguent. Le schéma tient aussi compte des principales voies de communication, des particularités respectives à l'organisation du territoire et aux infrastructures que l'on y trouve, de même que des éléments qui pourraient affecter ou influencer la planification en sécurité incendie.

#### 2.1 LA RÉGION ADMINISTRATIVE

La MRC de L'Islet fait partie de la région administrative de Chaudière-Appalaches, laquelle est composée de neuf MRC et d'une ville, soit les Municipalités Régionales de Comté (MRC) de La Nouvelle-Beauce, Lotbinière, Beauce-Sartigan, Bellechasse, Robert-Cliche, Les Appalaches, Les Etchemins, Montmagny, L'Islet et la ville de Lévis.

Cette région administrative, qui s'étend sur un territoire d'un peu plus de 15 070,9 km<sup>2</sup>, a une population totale de 403 111 habitants, représentant une densité de population de 26,7 habitants au kilomètre carré. Le tableau ci-contre apporte des précisions sur la population des différentes MRC et ville de la région administrative de Chaudière-Appalaches en 2009 ainsi que sur la superficie de leur territoire respectif.

En 2009, la population totale de la MRC de L'Islet était de 18 596 habitants pour un territoire de 2 092 km<sup>2</sup>, soit 8,9 habitants au kilomètre carré. En

2011, la MRC de L'Islet a connu une baisse de sa population qui s'est établie à 18 505. Elle est la deuxième MRC la moins peuplée de la région administrative de Chaudière-Appalaches et c'est aussi la MRC qui couvre la plus grande superficie.

TABLEAU 2-1 : POPULATION ET SUPERFICIE DE LA  
RÉGION ADMINISTRATIVE DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

MRC / Ville	Population (2009)	Superficie (km <sup>2</sup> )
La Nouvelle-Beauce	32 802	904,7
Lévis	136 066	447,2
Lotbinière	28 612	1 664,0
Beauce-Sartigan	50 576	1 952,8
Bellechasse	33 973	1 753,7
Robert-Cliche	18 915	838,8
Les Appalaches	43 224	1 911,1
Les Etchemins	17 238	1 806,0
Montmagny	23 009	1 694,9
L'Islet	18 596	2 092,0

Source : Institut de la statistique du Québec

---

## **2.2 PRÉSENTATION DU TERRITOIRE**

### **2.2.1 La description du territoire**

La MRC est composée de 14 municipalités, soit : L'Islet, Saint-Adalbert, Saint-Aubert, Saint-Cyrille-de-Lessard, Saint-Damase-de-L'Islet, Sainte-Félicité, Saint-Jean-Port-Joli, Sainte-Louise, Saint-Marcel, Saint-Omer, Saint-Pamphile, Sainte-Perpétue, Saint-Roch-des-Aulnaies et Tourville.

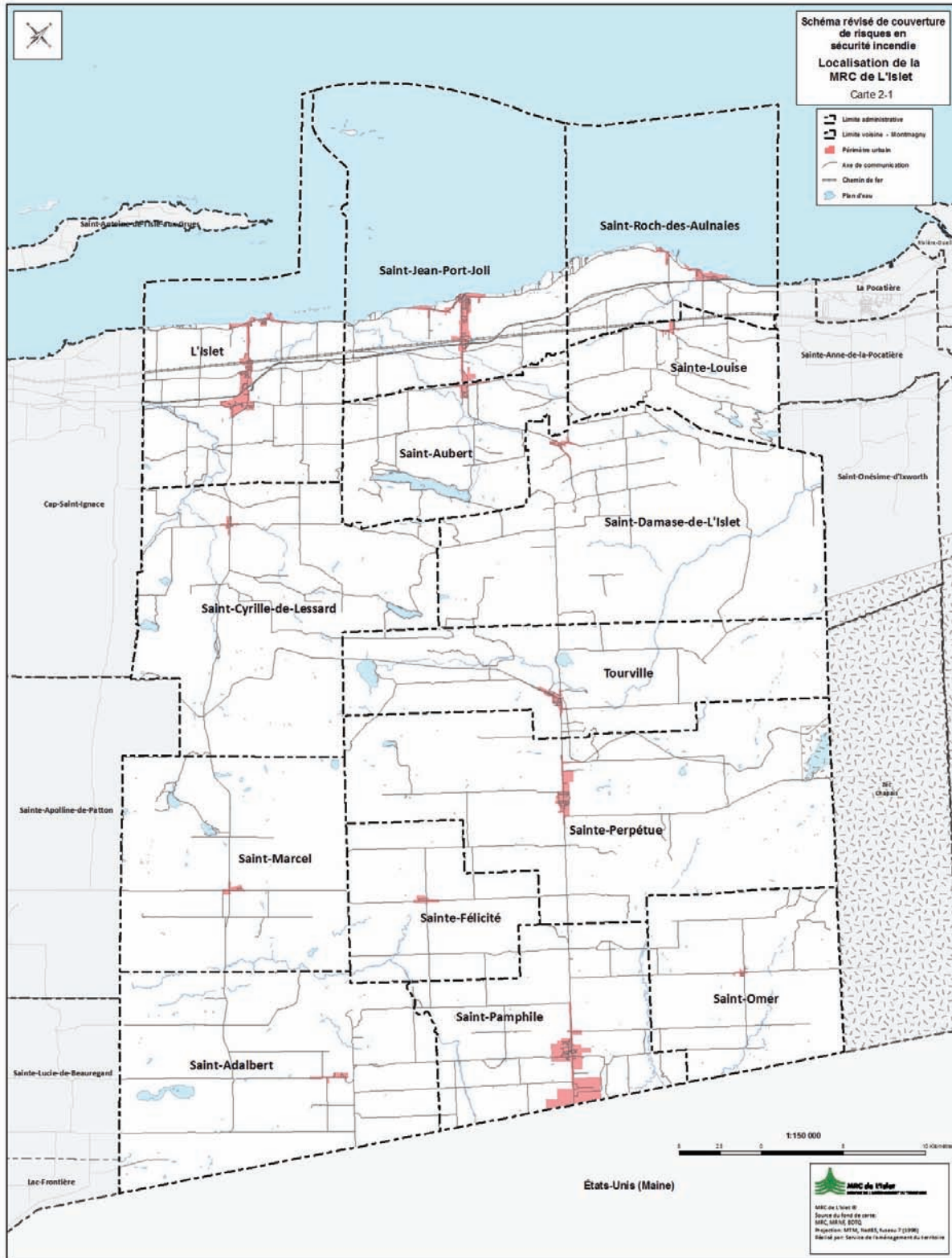
Parmi celles-ci, la municipalité de L'Islet se veut la municipalité qui dénombre le plus d'habitants, soit 3 818 en 2009, suivie de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli avec une population de 3 330, alors que la plupart des autres municipalités comptent des populations de moins de 1 000 habitants. La moins peuplée est la municipalité de Saint-Omer avec 325 habitants.

### **2.2.2 Le territoire**

La MRC de L'Islet est située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent à l'extrémité est de la région Chaudière-Appalaches. Elle est bornée au nord-est par la MRC de Kamouraska, au sud-ouest par la MRC de Montmagny et par le fleuve Saint-Laurent au nord-ouest. Au sud-est, le territoire est délimité par la frontière entre le Canada et les États-Unis, plus précisément par l'État du Maine qui est un des éléments importants influant sur le développement économique de la MRC. La superficie de ce territoire est de 2 092 kilomètres carrés.

Vous trouverez à la page suivante la carte situant la MRC de L'Islet par rapport aux MRC limitrophes ainsi que les municipalités qui la composent.

**CARTE 2-1 : LOCALISATION DE LA MRC**



### 2.2.3 La population

La population de la MRC de L'Islet est de 18 596 habitants permanents (Statistiques 2009) avec une densité moyenne de 8,9 habitants au kilomètre carré. Depuis les années 80, certaines municipalités rurales connaissent une diminution du nombre d'habitants en raison d'un exode important de leur population vers les grands centres urbains. La MRC n'échappe pas à cette tendance, passant de 19 938 habitants en 1991 à 18 902 en 2006, soit une diminution de 5,2 % de sa population en 15 ans. Comparativement, la région Chaudière-Appalaches a connu une hausse de 8,6 % pour l'ensemble de sa population.

Entre 1991 et 2006, la diminution de la population a été davantage marquée dans les localités de Sainte-Félicité (-19,8 %), Saint-Adalbert (-19,6 %), Tourville (-12,5 %) et Sainte-Louise (-15,8 %). Malgré une baisse de population dans la majorité des municipalités, Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Marcel connaissent une certaine stabilisation de leur population, tandis que Saint-Aubert enregistre une croissance de 15 %.

**TABEAU 2-2 : VARIATION DE LA POPULATION DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE L'ISLET**

Municipalités	1996	2001	2006	2011	Variation 2006/2011 (%)	Sup. km <sup>2</sup>	Densité km <sup>2</sup> (2011)
L'Islet	3 878	3 866	3 840	3 999	4,1	119,52	33,3
Saint-Adalbert	708	691	596	536	-10,1	213,95	2,4
Saint-Aubert	1 343	1 365	1 468	1 409	-4,0	97,15	14,0
Saint-Cyrille-de-Lessard	830	792	778	753	-3,2	228,95	3,3
Saint-Damase-de-L'Islet	630	627	593	591	-0,3	259,72	2,4
Sainte-Félicité	472	452	422	413	-2,1	95,82	4,4
Saint-Jean-Port-Joli	3 402	3 372	3 363	3 304	0,0	68,55	47,9
Sainte-Louise	823	739	704	704	-15,8	73,03	9,2
Saint-Marcel	548	531	527	439	-16,7	178,86	2,5
Saint-Omer	363	379	343	310	-9,6	125,35	2,5
Saint-Pamphile	2 990	2 847	2 704	2 685	-0,7	136,80	19,6
Sainte-Perpétue	2 028	1 990	1 895	1 774	-6,4	284,51	6,1
Saint-Roch-des-Aulnaies	1 008	1 003	939	967	3,0	48,45	19,6
Tourville	800	714	730	633	-13,3	161,50	3,8
<b>Total</b>	<b>19 823</b>	<b>19 368</b>	<b>18 902</b>	<b>18 517</b>	<b>-2,0</b>	<b>2 092,00</b>	<b>8,8</b>

Source : Statistique Canada, Recensements de 1996, 2001, 2006 et 2011

L'évolution des groupes d'âge nous indique un vieillissement de la population dans la MRC de L'Islet. Ce phénomène n'est toutefois pas spécifique à la MRC, puisqu'il s'étend aussi à l'échelle du Québec. En effet, entre 1991 et 2006, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus s'est accru de 19,2 %, une croissance inférieure à la moyenne du Québec (60 %).

Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec, la population de personnes âgées de 65 ans et plus de la MRC devrait s'accroître de 127,4 % entre 2006 et 2016. Cette variation anticipée est inférieure à celle de la région de Chaudière-Appalaches qui est évaluée à 148,2 %. Toujours selon ces prévisions, l'âge moyen des résidents de la MRC, qui était de 43,0 ans en 2006, passera à 46,3 ans en 2016.

En plus de la pression qu'exerce la cohorte des *baby-boomers* dans la courbe de l'évolution démographique du Québec, le vieillissement de la population de la MRC est amplifié par les mouvements de population vers les autres régions du Québec, lesquels touchent les familles et les jeunes.

On doit donc parler de phénomènes conjoncturels qui contrastent avec l'exode des jeunes qui lui, comme dans la majorité des régions éloignées du Québec, se présente sous une forme beaucoup plus structurelle. En effet, plusieurs de nos jeunes choisissent, généralement pour des raisons d'ordre professionnel, de s'établir, une fois leurs études complétées, près des grands centres urbains.

En matière de scolarisation, la MRC a connu une nette progression au cours de la dernière décennie, mais sa population demeure moins scolarisée que la moyenne régionale de Chaudière-Appalaches ou encore de la moyenne de l'ensemble du Québec.

À la lumière du recensement de 2006, la proportion des personnes de 15 ans et plus n'ayant pas de certificat, diplôme ou grade universitaire était de 40 %. Cependant, la proportion de personnes ayant un certificat, diplôme ou grade universitaire s'élevait à 5,6 %.

Plus spécifiquement, les données de 2006 nous apprennent que parmi les 15 ans et plus, 19,7 % des individus n'ont pas de diplôme secondaire ou l'équivalent, 18,6 % étaient détenteurs d'un certificat ou diplôme d'une école de métiers, 13,8 % avaient un certificat ou un diplôme d'études collégiales ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire et 2,4 % avaient un certificat ou un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat.



---

### ***Impact sur la planification en sécurité incendie***

Une diminution progressive de la population jumelée à une richesse foncière peu élevée pour l'ensemble du territoire de la MRC de L'Islet fait en sorte qu'il est impératif de se soucier de l'efficacité et de l'efficience de la gestion de la sécurité incendie afin de pouvoir continuer d'offrir un niveau acceptable de protection.

#### **2.2.4 L'économie**

L'identification des activités économiques permet d'établir sur le territoire le type de commerces et d'industries et de catégoriser les risques d'incendie. Le territoire rural de la MRC de L'Islet offre une économie diversifiée, on y retrouve de grandes superficies occupées par la forêt et l'agriculture où l'acériculture est une activité très dynamique et où le couvert forestier représente 85 % de la superficie totale du territoire. La forêt est aussi un milieu de vie où se pratiquent différentes activités qui permettent à plusieurs organismes d'offrir des activités récréatives se pratiquant en milieu forestier.

Le territoire présente une empreinte manufacturière très importante. De plus, on rencontre des noyaux villageois qui, pour certains, sont des centres de services importants dans leur communauté. Leur territoire est desservi par tous les services et commerces de proximité répondant aux besoins de la population. Un vaste réseau routier permet d'avoir accès aux ressources du territoire, assurant ainsi les échanges et les liens entre les lieux d'activités.

La MRC de L'Islet compte une population active expérimentée de 15 ans et plus dont 12,8 % sont en affaires, finances et administration, 18,2 % en métiers, transport et machinerie et professions apparentées et 18,2 % en transformation, fabrication et services d'utilité publique. Selon le recensement de la population de Statistiques Canada de 2006, la structure de l'emploi de la MRC se détaillait comme suit :

- 11,4 % dans l'agriculture, l'exploitation forestière et les autres industries axées sur l'extraction des ressources;
- 34,6 % dans les industries de la fabrication et de la construction;
- 18,5 % dans le commerce de détail;
- 18,4 % dans le secteur de la santé et des services sociaux;
- 19,2 % dans les services de commerce;
- 29,6 % dans les autres services.

---

### **2.2.4.1 L'industrie agrotouristique et récréotouristique**

L'industrie touristique de la MRC de L'Islet attire, par ses attraits, ses produits et ses activités, un peu plus de 100 000 visiteurs par année, générant des retombées économiques supérieures à 20 millions de dollars.

Concentrée dans l'axe formé par le fleuve Saint-Laurent, cette industrie repose surtout sur le tourisme culturel et la villégiature. La MRC de L'Islet a acquis une bonne réputation grâce à diverses manifestations culturelles. Parmi les plus importantes, notons : la Fête des chants de marins, le Festival du Bûcheux, le Festival du poulet, l'Internationale de la sculpture, les Violons d'automne, le théâtre de la Roche à Veillon, la Fête d'Hiver et l'Odyssée appalachienne. À ces manifestations culturelles viennent s'ajouter des attraits touristiques majeurs, entre autres, le Musée maritime du Québec, le Musée des Anciens Canadiens, la Seigneurie des Aulnaies et le Musée de la Mémoire vivante.

L'industrie touristique a favorisé le développement et la consolidation de nombreux commerces et services sur le territoire, particulièrement pour la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli qui est le principal pôle touristique de la MRC. La population saisonnière des villégiateurs est importante puisqu'on compte plus de 700 chalets et environ 1 000 emplacements de camping sur tout le territoire de la MRC.

#### ***Impact sur la planification en sécurité incendie***

Les bâtiments servant à l'industrie récréotouristique sont situés en grande partie dans des secteurs hors des périmètres urbains, où l'alimentation en eau est souvent plus difficile et les déplacements des véhicules d'intervention sont généralement plus longs. Des mesures de sensibilisation, par exemple des mesures de prévention, devront être diffusées aux propriétaires de ces bâtiments.

### **2.2.4.2 La foresterie**

La forêt occupe une place prépondérante. Globalement, environ 85 % des 2 092 km<sup>2</sup> sont recouverts de forêts.

#### ***Impact sur la planification en sécurité incendie***

Toutes les municipalités de la MRC ont une entente de collaboration avec la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), laquelle est chargée de la prévention, de la détection et de l'extinction des incendies de forêt au Québec.

---

### **2.2.4.3 L'industrie manufacturière**

La MRC de L'Islet présente une empreinte manufacturière très importante. En effet, ce secteur d'activité procure de l'emploi à plus de 3 000 travailleurs. La structure industrielle du territoire est surtout caractérisée par la présence de moyennes entreprises. Cette industrie manufacturière repose principalement sur la transformation du bois, la plus importante et se concentrant principalement dans les municipalités de Saint-Jean-Port-Joli, Sainte-Perpétue et Saint-Pamphile, mais repose aussi sur l'ameublement, les produits métalliques et le plastique.

#### ***Impact sur la planification en sécurité incendie***

Plusieurs usines de la région libèrent leurs travailleurs qui exercent le métier de pompier à temps partiel. Cependant, quelques-unes d'entre elles hésitent encore à les laisser partir. L'augmentation du nombre d'appels provoque également des malaises chez les employeurs et les employés devant être libérés de façon de plus en plus fréquente.

Des mesures afin de sensibiliser les entrepreneurs de la région pourraient s'avérer utiles afin d'accroître la disponibilité des pompiers.

### **2.2.4.4 L'agriculture et la transformation alimentaire**

L'activité agricole se concentre surtout dans la plaine du littoral qui regroupe la majorité des sols à bon et très bon potentiel agricole de la MRC. La production laitière est prédominante sur le territoire, suivie par la production bovine, avicole, porcine et ovine. Enfin, l'acériculture est aussi une activité très dynamique sur le territoire.

#### ***Impact sur la planification en sécurité incendie***

Les activités du secteur de la production agricole sont, dans la majorité des cas, réalisées plus loin des périmètres urbains. Souvent, il n'y a pas de réseau d'alimentation en eau et le temps de déplacement des véhicules d'intervention est généralement plus long. Dans ce contexte, il faudra prévoir, lors de l'alerte initiale, les ressources matérielles et humaines nécessaires pour ce type de bâtiment.



---

## **2.2.5 Les types de transport**

### **2.2.5.1 Le réseau de transport routier**

Le territoire de la MRC de L'Islet est facilement accessible par l'autoroute Jean-Lesage (A-20) et la route 132. Sa portion sud-est est également accessible à partir de la Beauce par la route 204. De plus, la MRC est traversée dans l'axe nord-sud par deux importantes routes secondaires : les routes 204 et 285 qui assurent la circulation des personnes et des marchandises entre le littoral et le sud du territoire.

Par ailleurs, la route 216 traverse d'est en ouest la MRC de L'Islet. Cette route traverse les municipalités de Sainte-Félicité et de Saint-Marcel et permet de rejoindre les MRC de la région Chaudière-Appalaches situées à l'ouest du territoire.

La MRC est aussi desservie par quatre entreprises qui offrent le service de transport par taxi. Il existe également quatre transporteurs qui offrent un service de transport adapté et couvrent l'ensemble du territoire de la MRC et, depuis 2008, deux organismes offrent le service de transport collectif.

#### ***Impact sur la planification en sécurité incendie***

Bien que les routes soient assez bien déneigées en hiver, il se peut, lors d'une tempête de neige ou lors d'un accident routier, que les véhicules d'urgence puissent avoir de la difficulté à se déplacer sur certaines parties du territoire. Cette situation pourrait donc avoir un impact sur le temps de déplacement des véhicules d'intervention et le temps de réponse des pompiers. Il sera primordial que les différents organismes qui peuvent influencer favorablement le déplacement des véhicules d'intervention (policiers, travaux publics, ministère des Transports) soient interpellés sur le sujet.

### **2.2.5.2 Le réseau ferroviaire**

La seule voie ferrée en service sur le territoire appartient au Canadien National et traverse les municipalités de L'Islet, Saint-Jean-Port-Joli, où se trouve le terminal ferroviaire destiné aux entreprises, Sainte-Louise et Saint-Roch-des-Aulnaies.

#### ***Impact sur la planification en sécurité incendie***

La présence d'une voie ferrée peut occasionner des retards lors des interventions dans le cas où les véhicules d'urgence seraient stoppés par la présence d'un train au travers de la route. Il faut aussi considérer la question de la sécurité dans les transports de

marchandises. Les trains voyageant dans la MRC sont appelés à transporter des matières potentiellement dangereuses pour la santé et l'environnement en cas de déversements.

### **2.2.5.3 La desserte maritime**

Le fleuve Saint-Laurent longe trois municipalités du territoire de la MRC de L'Islet, soit L'Islet, Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Roch-des-Aulnaies. Le Parc nautique Saint-Jean-Port-Joli est une marina en eau profonde pouvant accueillir 55 bateaux et située aux abords de la municipalité où les gens s'adonnent aujourd'hui à la navigation de plaisance. De plus, il y a une valeur d'attrait touristique au fleuve et des activités diverses peuvent s'y rattacher.

#### ***Impact sur la planification en sécurité incendie***

Il est important que le schéma prévoie la mise en place de mesures tenant compte des interventions des services de sécurité incendie mobilisés par des événements qui peuvent survenir aux abords de la desserte maritime du fleuve Saint-Laurent.

### **2.2.5.4 Les réseaux d'énergie**

Sur le territoire de la MRC de L'Islet, il n'y a aucun réseau de distribution de gaz. Seule l'énergie électrique bénéficie d'un réseau de distribution. Une ligne de distribution haute tension de 315 kV parcourt quatre municipalités, soit L'Islet, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Aubert et Sainte-Louise. Trois postes de distribution de 69 kV situés à L'Islet, Saint-Aubert et Sainte-Perpétue sont relativement isolés, ce qui limite les risques de conflagration. Ces postes distribuent l'énergie du nord au sud de la MRC.

#### ***Impact sur la planification en sécurité incendie***

Le poste de monteur de ligne dans la municipalité de Tourville est présentement hors service, ce qui aura comme impact un délai de déplacement plus long lors d'interventions impliquant Hydro-Québec, surtout dans L'Islet-Sud. La fermeture de ce poste retiendra une attention particulière dans le schéma concernant le délai d'intervention.

### **Orientations à tenir compte dans la planification en sécurité incendie**

- **Sensibiliser les jeunes adultes et les employeurs de la région sur l'importance d'assurer une relève au sein du service de sécurité incendie;**
- **S'assurer que tout le territoire de la MRC est couvert par un service de prévention incendie régional ou municipal afin de minimiser l'impact des incendies pour la communauté;**
- **Faire la promotion au recours à des mesures ou mécanismes d'autoprotection en recherchant partout où c'est possible la collaboration active des générateurs de risques;**
- **Optimiser l'utilisation des ressources en sécurité incendie de manière à assurer en tout temps une présence d'effectifs sur le territoire;**
- **Assurer un arrimage de toutes les ressources vouées à la sécurité du public afin d'assurer une réponse plus rapide et concertée des services publics de secours;**
- **Évaluer les problématiques liées à la présence de la voie ferrée sur le territoire. Élaborer des protocoles de déploiement spécifiques pour les services de sécurité incendie et municipalités concernés;**
- **Poursuivre l'optimisation de la couverture en eau de la région, en aménageant des points d'eau selon les caractéristiques du réseau hydrographique ou en utilisant les camions-citernes des services de sécurité incendie limitrophes.**